

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE
18 mai 2026

DATE DE CONVOCATION
10 mai 2026

DATE D’AFFICHAGE
20 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRÉSENTS 28

PROCURATION(S) 4

VOTANTS 32

QUORUM 17

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **DIX-HUIT MAI** DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. LEGO, AVOLLÉ, COQUELET, BALUT, GHOUL, BOUCAT, CORNILLEAU, NDIAYE, DOUCOURÉ, GRESSENT, DELIKAYA, SVINH, RABOTOT
Mmes ROUSSELIN, BENAMARA, LEFEBVRE, DORDAIN, POUHÉ, ALTUNTAS, BEHILIL RAMDANE, ABOKI, YERLIKAYA, CARDONA GIL, FOUAK NTONDELE, CADEIA, VINCENT, LAMBERT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : M. MARC, M. GUILLON, Mme DESLANDES et Mme DEBOISSY.

Était absent : M. AÏT BABA

Avaient donné pouvoir : Mme DESLANDES à Mme DIORDAIN, M. MARC à M. JAMET, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme DEBOISSY à Mme ROUSSELIN.

Mme Deniz YERLIKAYA

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, VANHOVE et Mmes ECHARD-GOUBERT, ROSSIGNOL, BOULANGER, LE FAUCHEUR, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA, BRENA.

Délibération N°11

REVERSEMENT DE DONNS A LA LIGUE CONTRE LE CANCER, À LA SUITE DE LA ROLIVALOISE 2026.

M. le Maire expose au Conseil municipal :

La 19ème édition de la Rolivaloise, dimanche 8 mars 2026, a été l'occasion de fêter le 20^e anniversaire de cet événement né en 2006 grâce à l'initiative d'une ancienne athlète au palmarès brillant et actuellement directrice adjointe du service des sports ; Séloua OUAZIZ AIT BABA, qui ne pouvait être que notre marraine 2026 !

En effet, La Rolivaloise voit le jour grâce à Seloua Ouaziz Aït Baba qui propose à la Ville d'organiser une marche/course afin de favoriser la pratique sportive féminine.

La toute première édition réunit 110 femmes autour d'un parcours de 5 km dans le jardin sportif de Val-de-Reuil, avec pour marraine une athlète de renommée mondiale : Tegla Loroupe, détentrice de plusieurs records du monde.

Deux décennies plus tard, la Rolivaloise a grandi, évolué, mais n'a jamais perdu son essence. Année après année, l'événement s'est enrichi de nouveaux parcours, de multiples animations, d'un village associatif engagé, tout en conservant une philosophie forte et intacte :

- défendre les droits des femmes,

- soutenir la lutte contre le cancer du sein,
- créer un moment de partage, accessible à toutes.

Sportive aguerrie ou marcheuse du dimanche, jeune fille, mère, grand-mère, entre amies ou en famille... chacune a sa place à la Rolivaloise depuis sa création !

Pour célébrer ces 20 ans, la Ville de Val-de-Reuil a proposé **un nouveau tracé**, à la fois **urbain et naturel**, permettant aux participantes de redécouvrir la ville, ses parcs et ses nouveaux aménagements, notamment la **passerelle sur l'Eure mise en service récemment** mêlant harmonieusement **ambiance urbaine, espaces verts et nouveaux aménagements**, afin d'offrir aux participantes une expérience à la fois sportive, accessible et agréable.

La Ville a également proposé une programmation musicale et festive exceptionnelle pour accompagner les participantes, motiver les foules et créer une ambiance conviviale du matin jusqu'au milieu de la journée :

- Un échauffement collectif ultra dynamique avec la pétillante coach sportive influenceuse Amy Dia
- Une prise de hauteur pour surprendre et émerveiller avec les Pink Queens, des échassières féériques.
- Une animation deejaying sur le parcours avec DJ Kuffee
- Une fanfare d'étudiants en médecine de Rouen, « La Vashfol » qui a boosté les participantes sur le parcours également.

La Rolivaloise, c'est aussi et surtout la cause des femmes notamment le combat contre le cancer du sein, une maladie qui touche de nombreuses femmes à travers le monde. Les fonds collectés sont consacrés à la recherche et au soutien des personnes affectées. Participer, c'est contribuer à avancer dans la lutte contre cette maladie et à apporter espoir et soutien aux patientes.

**Sur la base de ces éléments, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
À l'unanimité**

- **APPROUVE** le reversement de **la somme de 5 000 euros** (cinq mille euros) à la Ligue contre le Cancer, comité de l'Eure.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.



Accusé de réception en préfecture
027-212707012-20260518-D-26-05-11-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026
POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

Marc-Antoine Jamet